



**COMPTE RENDU  
ASSEMBLEE GENERALE LEADER France  
PARTIE DEBATS  
Jeudi 31 mai 2007, 16 H,  
Conseil Régional du Limousin, salle Vidéo**

Le Président VAURS accueille les invités de cette deuxième partie de l'assemblée générale :

- Carole LY du Ministère de l'Agriculture,
- Gwénaél DORE, Directeur de l'APFP,
- Stephen DEMESY, CNASEA Service développement local,
- Deirdre FOX, Irish Leader Network,
- Jack ROCHE, Président de ELARD.

**Il donne immédiatement la parole à Carole LY :**

Etat d'avancement Leader 2007 - 2013

- circulaire du cadre national diffusée en Région,
- cohérence futurs GAL et territoires organisés ,
  - \* lien en terme d'animation et lien avec les conseils de développement des pays,
  - \* soutien du territoire organisé obligatoire,
- concept de priorité ciblée (fil conducteur) ⇒ thème fédérateur choisit par le GAL et en cohérence avec la stratégie du pays,
- valeur ajoutée apportée par Leader au travers de la priorité ciblée.

Sélection des GAL au niveau régional avec une association plus forte des collectivités, coprésidence Préfet et Président du Conseil régional

- comité représentatif du développement rural en Région,
- groupe d'expert qui fera une première analyse,
- latitude laissée aux régions pour que les GAL puissent répondre aux enjeux spécifiques de chaque région,
- qu'est ce que la Région attend? Elle doit le dire et fixer des seuils de population.

Les aires urbaines de plus de 50 000 habitants étaient exclues pour Leader+, désormais existence d'une notion de villes moyenne qui pourraient obtenir un maximum de 20 % de crédits Leader.

- GAL doit se situer par rapport aux enjeux régionaux.

#### Grille de sélection adaptée à chaque Région

Critères identiques d'un bout à l'autre de la France mais la perception et la pondération des critères seront effectuées en Région.

#### Gestion

Leader devient un axe du FEADER, donc application d'une maquette en coût public et non pas en coût total. Leader sera toujours payé en dernier même pour un acompte. Il faut qu'il n'y ait pas plus de 55 % de FEADER payé, d'où taux fixe par opération. Appel à projet du CPER connecté avec celui Leader.

#### Calendrier

Approbation du programme de développement rural prévue le 20 juin 2007 par la commission. L'appel à projet Leader pourra être effectué par cette date.

Problème des contreparties articulées autour du volet territorial du contrat de projet  
⇒ *Leader ne financera-t'il pas une priorité du contrat de pays mais sans valeur ajoutée ?*

C'est le territoire qui devra démontrer la valeur ajoutée.

*La sélection des GAL tiendra-t-elle compte des « résultats » des évaluations ?*

Les GAL déjà existants pourront être en exergue des éléments qui ressortent des évaluations qu'ils ont réalisées dans le dossier de candidature.

*Les GAL pourront-ils prévoir des actions qui ne figurent pas dans le volet régional du PDRH ?*

Oui, ils pourront utiliser toutes les mesures du PDRH national (sauf les mesures fermées) ⇒ synthèse de ce qui est possible dans le PDRH, dispositif non ouvert, il faut rester dans le cadre de la fiche.

#### Stephen DEMESY :

Coopération ⇒ cela fera un plus pour la sélection.

#### Carole LY :

Le cadrage de la gestion Leader n'est pas terminé, le modèle sera plutôt celui des GAL géré aujourd'hui en gestion directe. Le GAL restera en liaison avec les bénéficiaires de subvention Leader et le CNASEA sera organisme payeur.

Le jugement sur l'opportunité d'aider un projet restera au GAL, les tâches de gestion qui incomberont au GAL ne sont pas encore totalement délimitées.

#### Réseau rural :

Copilotage avec la DIACT

Un réseau national et des réseaux régionaux qui ont pour objectifs :

- décroïsonner les réseaux ruraux,
- échanges d'expérience,
- soutien au GAL en cours de constitution et coopération,

Majorité d'acteurs dans le réseau.

Groupes de travail de 15/20 personnes sur 5 thèmes :

- gouvernance,
- thématiques,
- place de Leader dans le réseau,
- essaimage de Leader au sein du FEADER,
- capitalisation.

Démarrage du réseau en fin d'année.

Un réseau européen, un réseau national, des réseaux régionaux (co-présidés par Préfet/Président du Conseil régional)

Le Président VAURS exprime le souhait de Leader France, émis par l'assemblée générale lors de sa partie statutaire de faire partie du réseau national et de contribuer par son expérience à la réussite du nouveau Leader.

#### **Association Française des Pays - Gwénaël DORE :**

- il ne faut pas que Leader soit banalisé,
- éviter le contrôle d'opportunité,
- crainte sur la fluidité des dossiers,
- taux variable ?,
- problème des cofinancements si on est hors FEADER,
- les territoires devraient connaître assez vite les correspondants DRAF en Région pour se préparer à l'appel à projet.

#### **Stephen DEMESY :**

- informe l'assemblée de l'état global des réalisations Leader, tant sur le volet 1 que sur le volet 2, ce dernier ayant connu une bonne remontée en fin de programme,
- sur la clôture du programme, il donne un certain nombre d'indications en anticipation de la note qui va prochainement parvenir aux GAL.

#### **Deirdre FOX :**

Employée de l'Irish Leader Network, Deirdre présente les missions et les réalisations de ce réseau qui compte 38 membres sur 39 GAL.

Il s'agit d'une association volontaire et non gouvernementale, mais dont la fonction est reconnue et encouragée par l'Etat irlandais et spécialement le Ministère du développement et des régions parlant gaélique. Elle explique comment dans son pays Leader est maintenant devenue la procédure de développement rural et comment les GAL ont été peu à peu chargés de diverses missions en rapport avec leur implantation locale.

Ses propos supportés par un PowerPoint sont traduits par M. H. COSQUERIC du GAL Pays Centre Ouest Bretagne, il figure en annexe du présent compte-rendu.

**Jack ROCHE :**

Jack représente ELARD, association européenne à la création de laquelle Leader France a participé en 1997 et qu'elle a constamment soutenue ensuite, ce dont Jack la remercie publiquement.

L'association est actuellement sollicitée par la Commission Européenne pour la mise en place du nouveau Leader et aussi dans la perspective de la révision à mi-parcours, qui doit être lancée en 2008.

Il est très important que les GAL se mobilisent face à la pression du lobby agricole pour que les fondamentaux de Leader soient préservés.

Jack met aussi l'accent sur le fait que Leader est devenue la procédure de développement rural dans divers pays, Irlande, Espagne, Portugal. Il pense que ce mouvement vers une procédure associant les bénéficiaires est irréversible, il est déterminé à continuer à lutter pour imposer définitivement cette idée.

Le Président VAURS remercie l'ensemble des participants et des intervenants avec une mention particulière pour nos amis irlandais, il souligne à nouveau l'intérêt de Leader pour le développement des régions rurales.

Il clôture la réunion à 20 h, les intervenants étant invités à dîner par l'association.

**Secrétariat Leader France  
06.06.2007**